



Ivry-sur-Seine, le 18 septembre 2015

Rapport StraNES : des intentions louables, des doutes sur l'opérationnalisation.

Sup'Recherche-UNSA a pris connaissance avec attention du contenu du rapport remis par Sophie Béjean et Bertrand Monthubert au Président de la République pour la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur. Si le syndicat se félicite de certaines propositions, il exprime des doutes sur leur opérationnalisation.

Sup'Recherche-UNSA tient tout d'abord à saluer la qualité du rapport réalisé par le comité pour la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES) et l'esprit de concertation qui a présidé à ses travaux. Il en ressort 40 propositions pour construire une société apprenante qui sonnent comme une invite à considérer l'enseignement supérieur comme un investissement de premier plan. Ayant nous-mêmes plaidé avec constance l'impérieuse nécessité de prémunir l'enseignement supérieur (et la recherche) d'une vision par trop comptable et court-termiste, nous ne pouvons qu'approuver cette idée-force.

Si nous partageons les principaux objectifs énoncés (élever les niveaux de qualification, favoriser l'accessibilité sociale aux diplômes supérieurs, relever les défis de l'internationalisation et du numérique tout en répondant aux aspirations d'émancipation de la jeunesse), nous regrettons que certains débats soient parfois rapidement tranchés.

Ainsi, assigner l'objectif louable d'atteindre 50% de diplômés en Licence dans une classe d'âge nécessite-t-il de poser la question des débouchés professionnels au niveau L, en particulier pour les licences générales. Certes, l'acquisition de compétences transversales contribuera à développer les capacités d'adaptation des étudiants mais cela doit s'accompagner, sans sombrer dans une vision « adéquationniste », d'une réflexion approfondie sur l'évolution des pratiques de recrutement des entreprises qui sont encore très marquées par une approche de type compétences requises.

Sup'Recherche-UNSA partage bon nombre des préconisations qui arrivent ensuite comme le développement de l'alternance et de la formation tout au long de la vie (FTLV), thème auquel nous avons consacré un colloque en 2010 lors de notre congrès de Nancy. Nous soutenons pleinement la proposition, qui est aussi la nôtre, de conditionner l'octroi du Crédit impôt recherche à l'embauche de docteurs, tout comme celle de leur réserver des voies d'accès aux concours de la Fonction publique.

S'agissant des leviers d'actions, Sup'Recherche-UNSA se montre plus réservé sur l'opérationnalisation de certaines mesures, en particulier en ce qui concerne les moyens.



Sur ce point, Sup'Recherche-UNSA regrette que la proposition 40 relative au rattrapage de l'effort budgétaire vis-à-vis de l'enseignement secondaire ne soit pas plus précise. **Le syndicat continue de réclamer un alignement de la dépense moyenne par étudiant à l'université sur celle des post-bac des lycées.**

L'objectif d'atteindre 2% du PIB consacré à l'enseignement supérieur est également louable mais nous tenons à alerter sur la mauvaise place de la France vis-à-vis des autres pays de l'OCDE, ce qui est insuffisamment souligné dans le rapport, car sa moyenne (1,49% VS 1,59% pour la moyenne OCDE) est mécaniquement gonflée par la dépense liée aux classes préparatoires (14.850€) qui sont spécifiques au modèle français et nettement supérieure à la dépense réellement consacrée aux étudiants universitaires (de l'ordre de 6510€).

Enfin, Sup'Recherche-UNSA se félicite de constater que les enseignants-chercheurs sont enfin reconnus comme le centre opérationnel sur lequel repose beaucoup des mesures préconisées : développement de la formation continue, de l'insertion professionnelle, de la coopération internationale, du bac-3/bac+3, de l'innovation pédagogique et de l'usage du numérique, et le fait qu'il convient de considérer leur investissement dans la formation à égalité avec l'investissement dans la recherche, notamment dans leur progression de carrières. Mais là encore, il ne s'agit que d'engager une (énième) concertation.

Sup'Recherche-UNSA prend acte du fait que le Président de la République fasse sien l'objectif d'atteindre 60 % de diplômés de l'enseignement supérieur dans une classe d'âge après que le ministère ait annoncé que ce rapport constituait désormais sa feuille de route. Nous regrettons simplement que de telles annonces soient faites avant même que le rapport n'ait été présenté au CNESER !

Contact (s) :

Stéphane LEYMARIE, Secrétaire Général, stephane.leymarie@univ-lorraine.fr – 06 14 40 39 76

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org